

Genève, le 12 juin 2004

Concerne: restriction de l'accès à la place du Petit-Saconnex et aménagement de la ligne du trolleybus 3 à double sens au chemin de la Tourelle

Considérant que:

1. nous avons été partiellement informés, mais insuffisamment consultés, sur les projets d'aménagement du quartier et leur impact sur la vie des habitants;
2. les coûts pour la collectivité locale sont très lourds (plus de 3 millions de francs), sans qu'il ne s'en dégage aucun avantage pour les habitants de la Tourelle;
3. le lien direct entre la fermeture de la place du Petit-Saconnex et l'extension de la ligne de bus 3 aux nouveaux quartiers du Grand-Saconnex est peu évident;
4. à défaut de pouvoir régler le problème lancinant et bien réel du trafic de transit sur cette place, il n'y a pas de raison de le rediriger sans autre, et surtout sans réel débat, sur une petite rue voisine déjà suffisamment encombrée elle aussi;
5. la circulation piétonne sur la place ne rencontre pas de problème particulier aux heures de loisirs (soirée et week-end) aux abords des églises et des cafés;
6. la plus grande affluence locale, automobile et piétonne, a en revanche surtout lieu la journée vers le Centre commercial et à la Poste de la Tourelle;
7. la fermeture de la place ne bénéficiera donc qu'à un nombre restreint de riverains au détriment de plusieurs centaines d'habitants des immeubles de la Tourelle qui devront absorber ce surcroît de trafic public et privé et, partant, de dangers;
8. la suppression de la ligne 3 à sens unique sur une artère spacieuse et son remplacement par une ligne à double sens dans une rue plus étroite est illogique;
9. l'installation des pylônes pour les caténaïres entraînera l'abattage d'arbres;
10. il n'est en outre prévu aucun élargissement des trottoirs, déjà fort étroits, condition première de sécurité pour les piétons de tous âges dans une rue où 6 parkings hébergent plus de 400 véhicules et où le trafic doit encore s'intensifier;
11. de nombreux habitants ont manifesté leur hostilité au nouveau projet des TPG;
12. il n'a jamais été tenu compte du dossier très complet présenté au Grand Conseil le 25 février 2003 par un habitant du chemin Colladon;
13. un recours formel a été déposé le 25 mars 2004 à l'Office fédéral des transports à Berne par un habitant du chemin de la Tourelle, avec le soutien du TCS et d'un grand nombre de résidents, dont il convient d'attendre le résultat;
14. enfin, ces projets onéreux et incohérents ne présentent aucune urgence réelle!

Pour ces raisons, entre autres, en tant qu'habitants du quartier nous demandons

- le maintien provisoire du statu quo et la suspension de tous travaux des TPG;
- l'étude de solutions consensuelles pour toutes les parties concernées, c'est-à-dire "anciens" et nouveaux quartiers, Petit-Saconnex et Grand-Saconnex réunis.

NOM:

ADRESSE: